

Appel à participer Cap'Lab Bordeaux

Communication et liberté d'expression :
Article 21 de la Convention internationale
Des droits des personnes handicapées (CIDPH)

Les Douves – Bordeaux :
20 et 21 mai 2026



C'est quoi un Cap'Lab ?

Un **Cap'Lab** est un temps de rencontre et d'échange.

Pendant **2 jours**, des personnes se retrouvent pour :

- Parler,
- Écouter,
- Réfléchir ensemble,
- Partager des expériences.

On parle de **droits**, de **communication** et de **liberté d'expression**.



Pourquoi un Cap'Lab sur la communication et la liberté d'expression ?

La **communication** est très importante :

- Pour dire ce que l'on veut,
- Pour faire des choix,
- Pour participer à la société.

Pourtant :

- Certaines personnes ont du mal à s'exprimer,
- L'information n'est pas toujours accessible,
- Les règles et les organisations empêchent parfois de parler librement.

Ce Cap'Lab veut **comprendre ces difficultés** et **imaginer des solutions**.



Qui peut participer ?

Tout le monde peut proposer une contribution, notamment :

- Les **personnes en situation de handicap**,
- Les **personnes âgées**,
- Les **proches aidants**,
- Les **professionnels** (social, médico-social, justice, santé...),
- Les **chercheurs**, universitaires ou non,
- Toute personne qui a une **expérience à partager**.



De quoi peut-on parler quand on dit communication et liberté d'expression ?

La vie démocratique :

- Pouvoir donner son avis
- Être écouté
- Participer aux décisions



La Communication Alternative et Améliorée (CAA)

La Communication Alternative et Améliorée, c'est par exemple :
des pictogrammes, des gestes, la synthèse vocale, ...

- Comment ces outils sont-ils utilisés ?
- Est-ce qu'ils aident à faire des choix ?
- Est-ce qu'ils aident à exercer ses droits ?



Les façons de communiquer

- Parler,
- Écrire,
- Gestes,
- Images,
- Radio,
- Vidéo,
- Communication en duo (avec un tiers).



La communication pour accéder aux droits et à la justice

- Traduction,
- Interprétariat,
- Relation avec la justice,
- Relation avec un mandataire ou une personne de confiance.



Communication, savoirs et culture

- Être reconnu,
- Être entendu,
- Partager ses savoirs et son expérience.



Comment participer ?

Vous pouvez proposer :

- Un **témoignage**,
- Un **récit de vie**,
- Une **présentation**,
- Une **recherche**,
- Un **audio** ou une **vidéo**.

La proposition doit faire **au maximum 500 mots**, avec un **titre** et quelques **mots-clés**.



Date limite : Avant le 20 mars 2026



À envoyer à :

- **confcap.capdroits@gmail.com**
- laquestiondelautre33@gmail.com



Besoin d'aide ?

Si vous avez besoin d'aide pour écrire ou préparer votre proposition,
un accompagnement est possible.

Qui organise ?

- La communauté **Capdroits Bordeaux**
- Le programme **AUVI**
- L'association **La Question de l'Autre**

CAPDROITS
démarche scientifique et citoyenne

**La Question
de l'autre**

Communauté Mixte de Recherche
DROITS HUMAINS - CAPACITÉS - PARTICIPATION


Centre
Max Weber



PPR Autonomie
Programme Prioritaire de Recherche

